

M O N O G R A P H I E

D E S

P E C H E S

QUARTIER DES AFFAIRES MARITIMES

DE BAYONNE

ANNEE 1976

T A B L E D E S M A T I E R E S

BAYONNE

ST JEAN-DE-LUZ

CAPBRETON

P A G E

PRINCIPALES ACTIVITES	1
FLOTTE DE PECHE	6
GENRES DE PECHE PRATIQUES	14
ZONES DE PECHE FREQUENTEES	15
PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE	16
LES APPORTS	21
DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES	22
VENTE ET EXPEDITION DE POISSON	23
TRANSFORMATION	24
POPULATIONS MARITIMES	29
STRUCTURES COOPERATIVES	33
CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES	34

PRINCIPALES ACTIVITES

I - Généralités :

Le littoral du Quartier de Bayonne s'étend de la frontière espagnole à Contis (littoral des Landes), soit 100 km environ, mais la presque totalité de l'activité maritime se trouve concentrée dans deux ports : BAYONNE port de commerce, et ST JEAN-DE-LUZ-CIBOURE port de pêche.

Dans l'Adour en amont de Bayonne, la navigation maritime se limite à quelques gabares et sabliers ; mais de nombreux petits canots de pêche (couralins), au nombre d'une centaine pour la pêche professionnelle, pratiquent la pêche de la pibale, du saumon, de l'aloise et d'autres espèces plus communes.

Le port de CAPBRETON a perdu beaucoup de son importance. Il n'y a plus qu'une quarantaine de marins qui se livrent, plus ou moins activement, à la petite pêche côtière. Ce port est essentiellement devenu un port de plaisance.

La pêche à BIARRITZ et GUETHARY, quoique n'ayant pas totalement disparu doit être citée surtout pour mémoire.

A - BAYONNE

1°/ Trafic maritime

C'est la principale activité du port

	1974	1975	1976	% en +
				par rap-
				port à
				1975
Importations	1.048.535	619.180	798.850	+ 29 %
(tonnes)				
Exportations	1.768.560	1.302.360	1.503.615	+ 15 %
(tonnes)				
	2.817.095	1.921.540	2.302.465	+ 19 %

On note un accroissement moyen de 19 % par rapport aux importations et exportations de 1975. Néanmoins, les chiffres de 1974 et de 1973 n'ont pu être atteints et la comparaison avec 1975 qui fut une année particulièrement défavorable, pour le commerce portuaire, ne peut être qu'indicative.

a) Principales importations :

Les phosphates (phosphates bruts, sels de potasse, urée etc...) 601.462 T. contre 405.000 T. en 1975 (soit + 48 %) et 700.380 T. en 1974. nette augmentation en 1976 mais toujours très inférieure à 1974. Il s'agit de l'importation principale avec 75 % du total importé.

Les phosphates sont destinés à la fabrication des engrais utilisés dans toute la vallée de l'Adour principalement pour la culture du maïs.

Produits énergétiques (essence, gas-oil)

96.337 T. en 1976, soit 12 % du total importé.

b) Principales exportations :

-- les céréales (maïs, orge, seigle)

501.205 T., soit 33 % du total exporté. Cette production s'avère très stable dans le temps (539.320 T. en 1974, 517.811 T. en 1975). Bien que particulièrement victime de la sécheresse le tonnage de céréales a à peine diminué par rapport aux années précédentes,

-- le soufre (solide et liquide)

656.354 T. soit 57 % du total global exporté. Très nette reprise du trafic en 1976 (612.324 T. en 1975, 1.066.375 T. en 1974),

-- le ciment (clinkers)

85.560 T. en légère baisse par rapport à 1975 (82.903 T.)

c) Mouvements des navires :

- Entrées : 800 - 1.111.496 tx

- Sorties : 792 - 1.107.745 tx

2°/ Trafic fluvial

Le trafic fluvial est en diminution constante d'année en année (- 5 % par rapport à 1975)

<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
525.242	497.896	470.780

Il se décompose de la manière suivante :

- Maïs 24.405 T. (production de la vallée de l'Adour)
- Calcaire 403.451 T. (fabrication du ciment)
- Sable 42.924 T. (extraction de l'Adour)

Ce trafic est assuré par des péniches à moteur en ce qui concerne le maïs et par un pousseur de barges pour le calcaire et le ciment.

3°/ Pêche :Pêche dans l'Adour

Aiguille .	8 T.	pour	83.400 F.	soit	10,50 F. le kilo
Pibale ...	42 T.	pour	1.472.140 F.	soit	35,00 F. le kilo
Algue	2,8 T.	pour	39.600 F.	soit	14,00 F. le kilo
Saumon ...	0,9 T.	pour	<u>51.000 F.</u>	soit	55,00 F. le kilo

TOTAL ... 1.646.140 F.

Cette production est estimative par suite de l'absence de marché officiel et contrôle, on peut considérer qu'elle reste à peu près constante d'année en année.

Il s'agit de chiffres globaux concernant des tonnages pêchés aussi bien par les pêcheurs professionnels que par des pêcheurs plaisanciers dans la mesure où les prises de ces derniers sont déclarées.

On notera l'importance tant en tonnage qu'en valeur de la pêche à la pibale.

D'une manière générale, les marins pêcheurs professionnels subissent dans les eaux fluviales mixtes de l'Adour et de ses affluents une concurrence directe et sévère des plaisanciers. Celle-ci se manifeste en particulier pour la pêche à la pibale, espèce qui est en outre soumise à une pêche intensive. La pêche au saumon sans être sur son déclin, après avoir regressé depuis dix ans paraît actuellement stationnaire.

4°/ Apports congelés :

2.055 T. de sardines et 3.176 T. de thon congelé ont transité par le port de Bayonne pour être livrées directement aux usines et conserveries locales.

La sardine provient du Maroc, le thon de Cuba, d'Espagne et du Japon.

Ces apports congelés constituent à peu près la moitié du tonnage congelé global importé par les conserveries basques.

5°/ Plaisance :

Le port de plaisance du "Brise-Lames" dispose de 400 postes à quai d'une capitainerie moderne et bien équipée.

4

B - SAINT JEAN -DE-LUZ-CIBOURE (1)

1-Pêche

Seul port de pêche important de la côte Aquitaine au sud d'Arcachon il possède une flottille essentiellement artisanale à une exception près.

On distingue trois types de bateaux :

- les sardières-anchoyeurs pratiquant la pêche traditionnelle au file tournant,
- les chalutiers,
- les ligneurs palangriers.

Une partie des thoniers sont exploités à Dakar et pêche le thon tropical.

Ce port possède une criée qui traite la presque totalité des apports. 10 % environ du tonnage global est vendu directement sans qu'il soit possible de préciser sa destination.

Les industries annexes comprennent :

- 6 conserveries et 3 usines de salaison et semi-conserves,
- 1 usine de sous-produits (Hendaye),
- 2 slip-way dont 1 appartenant aux Ponts et Chaussées maritimes,
- 4 chantiers de réparations,
- 2 fabriques de glace,
- 1 école d'apprentissage maritime,
- 2 coopératives maritimes dont une d'avitaillement.

La coopérative maritime "ITSASOKOA" (actuellement en liquidation) disposait de 4 départements :

- criée,
- mécanique,
- pêche,
- conserverie.

La conserverie est en arrêt technique depuis le printemps 1976.

(1) Le port de "St Jean-de-Luz" est en fait installé sur le littoral de deux communes St Jean-de-Luz et Ciboure. A St Jean-de-Luz se trouve la criée ; à Ciboure une glacière, un slip-way de carénage, une chambre froide, l'immeuble regroupant l'ensemble des services du port (administrations, services sociaux, organisations professionnelles crédit maritime). En outre se trouvent à Ciboure : l'I.A.M., les coopératives, des conserveries. 445 marins résident à Ciboure, 261 St Jean-de-Luz.

Les services de cette coopérative, d'une importance essentielle pour St Jean-de-Luz, doivent se reconstituer au cours de l'année 1977 sous la forme de coopératives sectorielles (pêche, mécanique) ; la conserverie sera sans doute absorbée par "Pêcheurs de France".

2 - Plaisance

Le développement des structures d'accueil en ce domaine n'a pu être résolu. Différents projets proposés n'ont pas encore vu le jour.

Le seul port de plaisance (LARRALDENIA) dispose seulement de 70 postes à quai. On dénombre également 800 postes de mouillage.

C - HENDAYE

Le nouveau port de pêche a commencé ses activités en octobre 1976. Il est donc encore trop tôt pour en dresser un bilan.

Il accueille principalement les chalutiers travaillant au chalut pélagique et quelques thoniers-anchoyeurs, soit une dizaine de navires.

Pour l'instant ce port comprend :

- un quai d'une cinquantaine de mètres,
- une criée,
- un dépôt de carburant sous douane.

Le ravitaillement en glace s'effectue à la glacière du port de Fontarra-bie sur la rive espagnole de la Bidassoa. La commune concessionnaire du port en a sous-traité l'exploitation à la coopérative d'armement "ITSASOA". Les achats en criée sont effectués par des mareyeurs de St Jean-de-Luz et par quelques acheteurs espagnols. Le conditionnement, la présentation et les modalités de vente du poisson sous criée s'inspirent des usages des ports au nord du Golfe de Gascogne. Des travaux d'extension sont envisagés ou en cours : dragage d'un chenal d'accès au quai à la cote - 5, prolongement du quai actuel (50 m) de 150 mètres, agrandissement du terre plein.

Hendaye en attirant les armateurs les plus dynamiques peut être appelé à suppléer partiellement aux services que ne rendrait plus St Jean-de-Luz si la situation de ce dernier port continue à se détériorer.

D - CAPBRETON

Port n'ayant plus qu'une très faible activité de pêche 77 T. pour 1.265.975 F.

- 3 mareyeurs-expéditeurs et 1 fabrique de glace,
- 9 parcs à huîtres exploités par 6 ostréiculteurs dans le lac d'Hossegor (21 T. pour 228.900 F.)

Par contre, il faut y souligner le développement rapide de la plaisance. Capbreton devrait devenir le premier port de plaisance de la côte basque.

Ces problèmes ont été essentiellement ceux de la pêche à ST-JEAN-DE-LUZ.

A) Crise dans la Production

L'année 1976 a marqué un nouveau recul dans le déclin amorcé depuis 1972: - 500 tonnes et - 4 775 000 Francs par rapport à 1975 en pêche française.

Pour mémoire: faillite fin 1975 de "L'UNION ATLANTIQUE" qui pratiquait la grande pêche thonière (Mer des Antilles, Pacifique).

La pêche à SAINT-JEAN-DE-LUZ a tendance à se replier dans le Sud du Golfe de Gascogne.

B) Difficultés financières

La première, consécutive à la baisse de production, a frappé particulièrement les navires de pêche de surface (mauvaise campagne du thon rouge et de l'anchois).

La seconde a intéressé la coopérative maritime. La Coopérative "IFSAOKOIA" a dû être déclarée en liquidation après plusieurs années de gestion délicate de ses départements "Cône" et "Conserve" essentiellement.

Par cet organisme, la profession contrôlait la quasi totalité des activités portuaires. Une restriction est en cours, avec prêts du FIDES garantis par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

La Caisse Régionale du Crédit Maritime de BAYONNE voit ses capacités de prêts à la pêche réduites cependant que nombre de ses débiteurs ont éprouvé des difficultés à rembourser régulièrement leurs emprunts.

C) Difficultés dans la profession

1 - Le Programme de constructions neuves (mise en service de 3 chalutiers acier de 19 m 50 pêche arrière et utilisant le chalut péloagique) financé par la Coopérative Maritime dans le but de diversification des activités le port a provoqué des incidents sérieux au cours du premier trimestre 1976 et un climat de méfiance préjudiciable à l'ensemble des activités portuaires jusqu'à ce que ces navires soient misés à L'ESTERRE. Des mouvements de grève plus ou moins endémiques ont intervenus alors que la flottille était déjà en plein marasme.

La situation ne s'est un peu près retournée qu'après la campagne du thon germon qui, relativement favorable, a compensé les campagnes décevantes d'anchois et de thon rouge.

Pendant cette même période, le Conseil d'Administration d'IFSAOKOIA était renouvelé mais ne pouvait empêcher la mise en liquidation de la Coopérative.

2 - Plus qu'aux autres années, l'année 1976 a été marquée par un sous-emploi saisonnier et l'attente d'un nombre de marins difficiles à évaluer. Les sorties définitives de la profession (compris les départs à la retraite) ont dépassé le nombre des entrées.

3 - Quant au renouvellement du matériel, il faut noter la mise en service de 3 chalutiers acier de 4 m 50 chalutiers crevettiers en bois et d'un chalutier en matière plastique. Ce sont les premiers navires depuis près de 15 ans. Mais le reste de la flottille, surtout celle de ST-JEAN-DE-LUZ ou à DAKAR, est très âgée et beaucoup d'unités sont techniquement en retard.

En résumé, les difficultés rencontrées au cours de l'année 1976 sont le résultat de plusieurs facteurs défavorables, les uns structurels et remontant à plusieurs années, les autres plus immédiats et conjoncturels qui se sont temporairement surajoutés.

II - FLOTTE DE PÊCHE

EVOLUTION DE LA FLOTTE - GÉNÈRES DE PÊCHE PARTICULIÈRES

Cette évolution concerne surtout la flotille de SAINT-JEAN-DE-LUZ. La fin de l'année 1975 a vu disparaître tous les thoniers senneurs congélateurs appartenant à la Société "LUZ ARMENT".

En 1976, la flotte luzienne s'est augmenté de 5 unités neuves :

- 3 chalutiers acier de 19 m 50 appartenant pour moitié à la Coopérative d'armement ITSASOAN.

- 3 chalutiers crevettiers bois de 13 mètres.

Ces constructions neuves, de types homologués S.I.A., ont bénéficié des primes de 10 % du Plan de Relance (gestion groupée), de l'aide du FEOGA, des prêts du Crédit maritime et de la Caisse Centrale.

Fin 1976, mise en service d'un chalutier pêche arrière, coque en matière plastique (homologué S.I.A.) qui a rejoint SAINT-JEAN-DE-LUZ en Février 1977.

Ce navire, construit à ARCACHON, a été financé par le plan de Relance (prime 15 %) et le Crédit maritime.

Les premiers résultats d'exploitation des chalutiers acier ont été très positifs et laissent espérer une bonne rentabilité de ces bateaux.

Il convient de signaler que les performances réalisées dans les apports dépendent principalement de l'utilisation du chalut pélagique.

NOTE : Le tableau 4 concerne les navires immatriculés au Quartier de BAYONNE.

Sur les 314 navires immatriculés, 274 seulement sont actuellement armés.

- 1 - FLOTTE DE PECHE:STRUCTURE DES ARMEMENTS - SITUATION :a° FLOTTE INDUSTRIELLE :TABEAU 1

<u>TYPES JURIDIQUES D'ARMEMENTS</u>	<u>NOMBRE DE SOCIETES</u>	<u>NOMBRE D'OFFICIERS</u>	<u>NOMBRE DE NAVIRES</u>	<u>NOMBRE DE MARINS</u>
Sociétés Anonymes.....	0	0	0	0
Sociétés à responsabilité limitée.....	1	4	2	17
Société en nom collectif....	-	-	-	-
Sociétés de quiritaires.....	-	-	-	-
Armements Coopératifs (a)...	1	6	3	17
Autres formes de groupement (dont le propriétaire n'est pas lui-même patron-pêcheur.	5	9	5	10

(a) Armements coopératifs propriétaires de leurs navires.

b° FLOTTE NON INDUSTRIELLE :TABEAU 2

	<u>NOMBRE DE NAVIRES ARMES</u>	<u>NOMBRE DE MARINS EMBARQUES (PATRONS ET MARINS)</u>
1) Patrons-pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage).....	270	894
2) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploitant un navire.....	4	26

TOTAL NAVIRES : 274TOTAL MARINS : 920

REMARQUES :

Les tableaux 1 et 11 concernent l'ensemble du Quartier. Il peut être intéressant de connaître les ports à partir desquels les activités sont exercées :

CAMBRETON : 21 unités de petite pêche (couralins, pinasses, etc..)

BAYONNE : 110 unités de petite pêche (couralins Adour)

GUETHRY : 6 unités de petite pêche (ligneurs)

ST JEAN DE LUZ : 21 sardiniers-thoniers-anchoyeurs
27 chalutiers pêche fraîche
2 sardiniers congélateurs
56 ligneurs

HEUDAYE : 3 sardiniers anchoyeurs
5 ligneurs
3 chalutiers

DAKAR et
Ports
Africains : 23 thoniers de pêche fraîche

TOTAL : 274 unités armées.

EVOLUTION QUANTITATIVE DES ARMEMENTS :

TABEAU 3

	S.A.	S.A.R.L.	S.N.C.	QUIRATS	ARMEMENTS COOPERATIFS	AUTRES FORMES DE GROUPEMENT
Nombre d'armements au 31/12/1975.....	1	1	-	-	2	1
Créations.....	-	-	-	-	1	5
Fusions, cessions.	-	-	-	-	-	-
Prises de parti- cipation.....	-	-	-	-	-	-
Fins d'exploitation:	1	-	-	-	2	-
Nombre d'armements au 31/12/76	0	1	-	-	1	6

T A B L E A U 4	C H A L U T I E R S			T H O N I E R S		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01/01/76	22	715,35	3 772	24	2 549	8 454
Mise en service au cours de l'année						
<u>E N T R E E S :</u>						
Neufs : FRANCE	5	264,65	2 735			
Provenant de la plaisance	0					
<u>TOTAL ENTREES</u>	5	264,65	2 735			
<u>S O R T I E S :</u>						
<u>DESARMEMENTS :</u>						
- Passés Plaisance	0					
<u>DISPARITIONS :</u>						
- Chang. de Quartier	0					
- Naufrage	0			1	127	420
- Chang. Pavillon	0					
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	0			1	127	420
Nombre de navires au 31/12/76	27	980	6 507	23	2 422	8 034

T A B L E A U 4 (2)	S A R D I N I E R S			A N C H O Y E U R S		
	C O N G E L A T E U R S			T H O N I E R S - S A R D I N I E R S		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01/01/76	6	7 175	9 110	24	1 617	8 959
Mise en service au cours de l'année :						
<u>E N T R E E S</u> :						
Neufs : FRANCE	0					
Provenant de la Plaisance...	0					
<u>TOTAL ENTREES</u>	0					
<u>S O R T I E S</u>	1	490	1 200			
	1	1 324	1 300			
	1	3 394	1 360			
<u>D E S A R C H E M E N T S</u> :						
- Passés Plaisance...	0					
<u>D I S P A R I T I O N S</u> :						
- Chang. de Quartier	1	1 504	4 000			
- Naufrage	0					
- Chang. Pavillon...	0					
<u>TOTAL SORTIES</u>	4	6 712	7 860			
Nombre de navires au 31/12/76	2	463	1 250	24	1 617	8 959

T A B L E A u 4 (3)	AUTRES NAVIRES			T O T A U X		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01/01/76	212	1 076,1	5 325	288	13 132,45	35 620
Mise en service au cours de l'année :						
<u>E N T R E E S</u>						
Neufs : FRANCE	33	67	732	38	331,65	3 467
Provenant de la Plaisance	5	8,71	37	5	8,71	37
<u>TOTAL ENTREES</u>	38	75,71	769	43	340,36	3 504
<u>S O R T I E S</u> :						
<u>Désarmements</u> :						
- Passé Plaisance	6	34,56	334	6	34,56	334
<u>Disparitions</u> :						
- Chang. de Quartier	1	5,33	30	3	1 636,33	4 450
- Naufrage	1	41,35	350	1	41,35	350
- Chang. de Pavillon	0					
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	8	81,24	714	13	6 920,24	8 994
Nombre de navires au 31/12/76	242	1 070,57	5 380	318	6 552,57	30 130

Sur 274 Unités armées.

A R M E M E N T S	N A V I R E S	S T R U C T U R E P R A G E					S T R U C T U R E P A R T A I L L E				T O T A L		
		- 5	5/10	10/15	15/20	+ 20	50	149	150	300	+ 500	AGE	T.J.B.
=====													
<u>ARMEMENT J.P. SOUBELET</u>													
Raison Sociale: S.A.R.L.	- URDAZURI				1958					399			
Capital ; 799 500 F	<u>SARDINIER PECHE FRAICHE</u>												
Autres activités :	- UNTXIN					1950	73						
Conseverie-salaison	<u>TOTAL NAVIRES.....</u>			1		1	73		399		2	472	
=====													
<u>ARMEMENT COOPERATIF</u>													
<u>ITSASOA</u>	- L'ETOILE DE MER	1975					48,42						
Raison Sociale: Cooper.	- LE SOPITE	1975					49,58						1
Capital variable	- LA MURENE	1975					49,58						
Autres activités: néant	<u>TOTAL NAVIRES.....</u>	3					147,58				3	147,58	
=====													
<u>Vve GONI</u>													
	- RONGEVAUX III				1956		75						
	<u>TOTAL NAVIRES.....</u>			1			75				1	75	
=====													
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>NOMBRE DE NAVIRES</u>	3			2	1	295,58		399		6	594,58	

TABLEAU 7

GENRE DE PECHEES PRATIQUES TOUTE L'ANNEE		Nombre de Navires	Personnels embarqués
ENGINS UTILISES	ESPECES CAPTUREES		
TAIS - FILETS	Pibales - Saumons - Alose	110	190
LIGNEURS	Merlu - Dorade	78	230
CHALUT	Divers	37	146
SENNE TOURNANTE	Sardine	4	22
CANNES	Thon du Golfe, Germon, rouge	22	272
SENNES	Thon des Côtes d'Afrique	23	60

TABLEAU 8

GENRES DE PECHEES SAISONNIERES		DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS	ESPECES CAPTUREES			
Filet tournant.....	Sardine.....	Novembre-Mars	44	387
Filet tournant.....	Anchois.....	Mars - Juin	44	387
Lignes (appât vivant)	Thon.....	Juin-Octobre	44	387
Casiers.....	Crustacés.....	Juin-Septembre	21	65

1) Sardiniers Anchoyeurs Thoniers

Lieux de pêche habituels du Golfe de Gascogne avec un maximum de 100 milles de SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Le thon germon n'a pas fait l'objet cette année de campagne de pêche aux Açores.

Une campagne de prospection a été organisée dans cette zone par le Comité Central des Pêches. Trois thoniers de SAINT-JEAN-DE-LUZ y ont pris part en Septembre et Octobre.

2) Chalutiers

Plateau continental habituel.

3) Ligneurs :

Proximité immédiate de la côte.

4) Couralins

Adour uniquement jusqu'aux Gaves.

5) Sardiniers congélateurs

Un seul navire ("URDAZURI", Armement SOUBELET) et son annexe ("UNTXIN") continuent à pratiquer cette pêche dans les eaux marocaines. Le poisson est congelé et stocké à bord. Ces navires font l'objet d'un affrètement à temps de la société cherifienne "PROMER" (60 % de capitaux marocains, 40 % français), ceci pour leur permettre de pêcher dans les eaux marocaines.

Le poisson (propriété de la "PROMER") est vendu par la Société aux acheteurs français. Les clients de la "PROMER" sont essentiellement les conserveries de CIBOULE.

L'armateur perçoit un pourcentage sur ce prix de vente pour l'exploitation de l'"URDAZURI", la "PROMER" ayant la charge de l'"UNTXIN".

La "PROMER" est devenue propriétaire d'un ancien congélateur français (l'"ELLE" devenu "LE GULLIZ") qui décharge également sa pêche en FRANCE.

Quant à l'"ILATY" et au "SOPITE" exploité par "ITSASOKOA", ils ont cessé leur activité.

6) Thoniers semeurs congélateurs

Ils ont tous été désarmés.

7) Thoniers de pêche fraîche

Ces bateaux travaillent sur la côte d'AFRIQUE et sont basés à DAFAR. La vente du poisson s'effectue sur le port.

La coopérative maritime "LAGUNAITEAU" gère la presque totalité de la flottille.

Les conserveries locales (dont l'une appartenant à "Pêcheurs de FRANCE") traitent le poisson pêche.

IV - PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE

Pour tenir compte de la diversité de la flotte luzienne, il a été établi quatre tableaux donnant le classement des :

- 5 premiers et 5 derniers thoniers sardiniers anchoyeurs ;
- " " " ligneurs ;
- " " " chalutiers ;
- " " " thoniers stationnés à DAKAR.

Il n'est pas, en effet, possible de comparer ces différents bateaux par suite :

- du nombre très variable d'hommes d'équipage (12 pour les thoniers, 5 pour les chalutiers, 2 pour les ligneurs) ;
- de la nature très différente du poisson pêché ;
- des frais variables d'exploitation proportionnels à la durée du temps passé en mer.

A titre indicatif, la production globale par type de pêche s'établit comme suit :

- pêche de surface : 2 371 tonnes pour 11 632 637 F
- petits moteurs : 265 tonnes pour 2 568 664 F
- chalutiers : 579 tonnes pour 4 993 854 F
- thoniers dakarois : 7 497 tonnes pour 981 106 406 F CFA

Faute de disposer des comptes d'exploitation des navires, on ne peut calculer avec une approximation suffisante ni le taux de rentabilité réel du capital investi, ni la valeur des parts de pêche.

T A B L E A U 9 : C I N Q P R E M I E R S T H O N I E R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage Kg	Valeur	Marins
1	BOGA BOGA	LAVILLARD Pierre	47,97	287	22	12	151 976	702 584	10
2	BEGNAT	JOSIE Etienne	44,72	230	23	12	130739	711352	10
3	KASSILLA	PERY Pierre	49,48	290	29	12	130232	624 283	8
4	HENDAYAKO IZARRA	GARAT Jean-Baptiste	79,23	300	13	13	126 981	628 111	11
5	BIDA SOA	LAVILLARD Dominique	35,13	150	23	12	125 291	668 208	10

T A B L E A U 9 bis : C I N Q D E R N I E R S T H O N I E R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage Kg	Valeur	Marins
1	POTTO RUA		44,38	300	23	12	63 462	311 923	10
2	KONCEVAUX II	MARIN René	35,93	215	26	12	60 765	311 742	10
3	ARANUA	OSTIZ Martin	32,70	150	25	10	60 487	339 195	8
4	MIRUA	DE LABACA Jean-Louis	49,95	150	13	12	28 092	119 531	11
5	PANTCHIKA	LARZABAL Michel	29,84	150	20	5	24 123	215 012	5

T A B L E A U 1 0 : C I N Q P R E M I E R S L I G N E U R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage P. Kg	Valeur	Marins
1	AI ROSA	MARTINEZ Basilio	22,51	100	23	3	17 452	115 266	2
2	SAINT-VINCENT	INDA J. B.	9,67	105	15	3	16 639	127 983	2
3	PIPACH	ITHURRIA Joseph	9,88	150	3	3	15 894	153 466	2
4	CHANSYLDIE	DE LABACA André	9,92	100	19	3	13 909	128 288	2
5	CHRISTINA	TORAL Bernard	2,55	105	29	3	13 866	12 623	2

T A B L E A U 1 0 b i s : C I N Q D E R N I E R S L I G N E U R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage P. Kg	Valeur	Marins
1	PATRIARCA	MADRID Paul	12,84	145	10	3	659	6 931	2
2	BARBARINA	ORCNOZ Léon	9,50	125	9	3	506	5 614	2
3	GURE PLAZERA	MADRID Paul	5,96	70	25	3	381	3 286	2
4	ES-KECHA	HIGOS Joseph	4,00	40	9	3	274	3 330	2
5	ST PIERRE MARIE	HIRI RT J.B.	3,18	25	13	3	265	3 627	2

T A B L E A U 1 1 : C I N Q P R E M I E R S C H A L U T I E R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage Kg	Valeur	Marins
1	LA BOHEME	CAMAU Pierre	79,57	350	22	5	55 575	513 648	4
2	BRIGITTE THERESE	GORBANA J.	49,36	300	29	4	51 538	453 255	3
3	GRANDE FARANDOLE	DE AIZPURUA Jean	43,69	280	14	4	44 909	422 130	4
4	JEAN PASCAL	MONTAGUT et LALANNE	29,07	197	24	4	34 439	256 416	3
5	TOUJOURS PRET	LALANNE Etienne	33,72	207	27	4	30 832	264 455	3

T A B L E A U 1 1 b i s : C I N Q D E R N I E R S C H A L U T I E R S

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Tonnage Kg	Valeur	Marins
1	JEAN-FRANCOIS	ECHEIZA Théophile	19,21	150	23	4	5 129	48 219	3
2	LE CYGNE	HACALA J. B.	9,88	58	19	4	4 726	65 042	2
3	JAMAIS 2 SANS 3	SEVELLEC André	12,58	75	8	4	4 032	62 370	3
4	JANVIER	LISCARDY Alex	27,05	120	27	4	3 557	34 155	3
5	LE VAUTOUR	ETCHEVERRIA André	28,82	150	28	4	994	8 310	3

NAVIRES STATIONNES A DAKAR (CINQ PREMIERS BATEAUX)

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Apports (T)	Valeur France (CFA)	Marins
1	SARDARA	LUBERIAGA Pierre	84	350	18	13	526	68 562 333	3 + 10
2	ASTRIA	CLAIRACQ Gérard	186	360	23	13	453	61 499 923	3 + 10
3	GULNIKA	MUGABURE Pierre	144	430	19	13	374	49 065 816	3 + 10
4	BIXINTXO	SEIN et UGARTELANDIA	110	360	23	13	365	48 135 532	3 + 10
5	MICHEL-JOSEPH	MUGICA Michel	110	300	21	13	359	44 429 037	3 + 10

NAVIRES STATIONNES A DAKAR (CINQ DERNIERS BATEAUX)

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	Tonnage Navires	Puissance	Age	Effectif	Apports (T)	Valeur France (CFA)	Marins
1	ETOILE D'ESPERANCE	LECUONA Célestin	95	240	19	13	171	23 159 920	3 + 10
2	RONCEVEAUX III	Vve GONI Raymond	75	300	20	13	163	20 984 983	3 + 10
3	PIERROT	ECHEVERRIA Ant. P.	110	300	19	13	130	16 610 846	3 + 10
4	GURE BIZIA	RAIBAILLES J. et Cl.	77	250	20	13	114	15 445 544	3 + 10
5	VENUS	OLHAGARAY et TRICHINE	111	330	18	13	49	6 430 905	3 + 10

PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ/CIBOUREETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE1975 - 1976

	<u>Poids en kilos</u>		<u>Différences</u>
	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>par rapport</u> <u>à 1975</u>
ANCHOIS	1.772.474	675.525	- 1.096.949
SARDINES	196.326	186.094	- 10.232
DIVERS-CHALUT-LIGNE	1.471.286	1.128.953	- 342.333
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	338.337	294.124	- 44.213
THON BLANC	294.670	671.268	+ 376.598
THON ROUGE	692.271	268.037	- 424.234
	-----	-----	-----
	4.765.364	3.224.001	- 1.541.363
	=====	=====	=====

	<u>Valeurs en Francs</u>		<u>Différences</u>
	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>par rapport</u> <u>à 1975</u>
ANCHOIS	2.977.044	1.055.553	- 1.921.491
SARDINES	253.571	275.132	+ 21.561
DIVERS-CHALUT-LIGNE	11.781.668	9.734.812	- 2.046.856
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	388.489	378.213	- 10.276
THON BLANC	2.288.760	5.215.713	+ 2.926.953
THON ROUGE	6.324.647	2.580.664	- 3.743.983
	-----	-----	-----
	24.014.179	19.240.087	- 4.774.092
	=====	=====	=====

	<u>Prix moyen au kilo</u>		<u>Différences</u>
	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>par rapport</u> <u>à 1975</u>
ANCHOIS	1,68	1,58	- 0,10
SARDINES	1,29	1,48	+ 0,18
DIVERS-CHALUT-LIGNE	8,01	8,62	+ 0,61
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1,14	1,28	+ 0,14
THON BLANC	7,76	7,77	+ 0,01
THON ROUGE	9,14	9,62	+ 0,48

Prix moyen général

<u>1975</u>	<u>1976</u>
5,04	5,97
=====	=====

TABLEAU 11

VI - DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUÉS

E S P E C I S	F R A I S		CONSERVES		SEMI-CONSERVES		SALAISON		SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS			
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Farine	Engrais	Huile	Algues
Poissons divers (chalut)	1 670	12 137 764										
Cardines Fraîches	186	275 131										
Sardine Congelée			897	1 255 743								
Thon	466	4 800 000	476	3 017 160								
Maquereau	46	56 436										
Crustacés	35	313 887										
Anchois					70 T	109 200	606 T	1 146 626	1 146 626	811 T		
Divers (anchoïmes)	54 T	1 646 140										
Algues												405 T
A partir de poissons divers :									1254 T	811 T	2254 T	(x)
TOTAUX	2 457	19 229 358	1 373	4 272 903	70 T	109 200	606 T	1 146 626	1254 T	811 T	2254 T	405 T

(x) 35 T traitées pour Agar-Agar fabriquée.

TABLEAU 12

PORT	Organisme Gestionnaire de la criée	Quantité traitée pour la criée	
		En frais	En congelé
ST JEAN DE LUZ	Coopérative Maritime ITSASOKOA	90 %	Néant

TABLEAU 13

MAREYEURS

P O R T S	N O M B R E	P E R S O N N E L	O B S E R V A T I O N S
BAVE	6	30	2 font uniquement l'importation de moules d'Espagne et l'exportation de gibales.
SAINT-JEAN-DE-LUZ	16	85	
CAPBRETON	3	30	dont un importateur.
BAYONNE	1	2	

TABLEAU 14

Nombre de Mareyeurs travaillant 90% des Apports totaux	Nombre de Machine à fileter
6	Néant

TABLEAU 15

Forme Juridique de l'organisme gerant	Nombre d'employés	Nombre de mareyeurs	Tonnage Traité Frais
Coopérative Maritime ITSASOKOA	(1)		

(1) En instance de dissolution

VIII - L'INDUSTRIE

1) Conserveries - Semi-conserves - Salaisons

Le nombre de conserveries, à la fin de l'année 1976, est de 9 , (11 en 1975) deux ayant fermé au cours de l'année dont la Coopérative ITSASOKOA qui a arrêté sa fabrication en mars. La production devrait reprendre courant 1977.

La répartition géographique est la suivante :

- 4 à SAINT-JEAN-DE-LUZ ;
- 3 à CIBOURE ;
- 2 à HENDAYE ;
- 1 à SAILLON.

Elles ont traité 14 528 Tonnes pour 36 591 100 F (18 000 tonnes en 1975) soit une diminution de 20 %.

Le pourcentage de poisson local traité est de 7 %, celui du poisson importé de 50 %.

2) Une usine à LA BOCHE (près de BAYONNE) commercialise des crevettes surgelées (900 Tonnes en 1976).

3) Une usine de sous-produits à SAINT-JEAN-DE-LUZ a produit :

- 254 T d'huile de poisson ;
- 1 254 T de farine de poisson ;
- 294 T de fish soluble ;
- 516 T de farine de plume.

4) Un établissement de traitement d'algues a traité 405 T d'algues gélatineuses et produit 35 T d'agar agar.

Une entreprise de ramassage d'algues collecte la quasi totalité des algues des côtes basques et landaises.

5) Le département mécanique de la Coopérative maritime monte et répare les filets fournis par une manufacture de filets de ST-JEAN-DE-LUZ.

6) Une entreprise de congélation appartenant à la Chambre de Commerce a reçu :

- 1 000 T de Thon ;
- 3 297 T de Sardines ;
- 7 T de divers.

7) Deux fabriques de glace dont l'une appartient à la Coopérative Maritime emploient 10 ouvriers.

.../...

RESULTATS DES CATCHES WHOLE 1976

Ponnage de conserves fabriqué en 1976 (en demi brut)

- Sardines : 7 600 T ;
- Thon : 4 300 T ;
- Divers (maquereaux) : 300 T,

auxquels il faut ajouter 1 500 T d'anchois sous diverses préparations.

Stock de poisson congelé non travaillé existant au 31/12/76

- Sardines : 800 T ;
- Thon : 150 T.

Il faut y ajouter environ 200 T d'anchois salés (correspondant à environ 300 T d'anchois frais) en cours de préparation.

Stock de conserves existant au 31 Decembre 1976 et au 31 Decembre 1975

POISSONS	31/12/76	31/12/75
Thon	800 T	1 300 T
Sardines	1 600 T	3 000 T
Divers	100 T	100 T
Anchois	100 T	100 T

ET COMPARATIF
DE L'ACTIVITE DES CONSERVIERIES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE
CAMPAGNES 1976 et 1975

P O I S S O N	A N N E E 1 9 7 6			A N N E E 1 9 7 5		
	Tonnages reçus	Valeur	Prix moyen au Kg	Tonnages reçus	Valeur	Prix moyen au Kg
<u>Poisson Local</u>						
Anchois	634	971 100	1,53	1 729	2 870 100	1,66
Sardines	13	15 500	1,19	30	36 000	1,20
Thon Blanc	375	2 632 000	7,02	115	782 000	6,80
Thon Rouge	2	8 400	4,20	1	4 400	4,44
Maquereaux	3	3 000	1,00	38	38 000	1,00
<u>TOTAUX I)</u>	1 027	3 630 000	-	1 913	3 730 500	-
<u>II) Poisson Français</u>						
Anchois (Bret.Vend.Médit.)	250	375 000	1,50	500	900 000	1,80
Sardines (Méditerranée)	300	360 000	1,20	900	1 350 000	1,50
Sardines Clippers	1 761	2 641 500	1,50	5 200	7 800 000	1,50
Thon Rouge (Méditer.)	200	900 000	4,50	25	100 000	4,00
Thon Tropical	3 748	15 135 000	4,04	4 179	16 215 000	3,86
	(a)		(b)	(a)		(b)
Maquereaux Nord	80	88 000	1,10	-	-	-
<u>TOTAUX II)</u>	5 339	19 499 500	-	10 804	26 365 000	-
<u>III) Poisson Importés</u>						
Anchois (Italie)	150	300 000	2,00	50	80 000	1,60
Sardines étêtées (Maroc)	400	1 080 000	2,70	550	1 457 000	2,65
Sardines (Italie, Esp.)	5 300	7 950 000	1,50	3 200	4 000 000	1,25
Thon Blanc (Japon, Esp.)	280	2 100 000	7,50	550	3 355 000	6,10
Thon Rouge (Esp. cuba)	260	1 300 000	5,00	10	40 000	4,00
Thon Tropical (Espagne)	540	2 430 000	4,50	1 000	3 600 000	3,60
Maquereaux (Pologne, Esp.)						
et Divers (chipirons)	232	301 600	1,30	140	280 000	2,00
<u>TOTAUX III)</u>	7 162	15 461 600	-	5 500	12 812 000	-
<u>TOTAUX I) + II) + III)</u>	14 528	38 591 100	2,66	18 217	42 907 500	2,36

(a) dont en 1976 :

ALBACORE (+ 10 K : 3 218 T) 3 499 T LISTAO (+ 2K : 55 T) 249 T
(- 10 K : 281 T) (93,4 %) (- 2 K : 194 T) (6,6 %)

et en 1975 :

ALBACORE (+ 10 K : 4 018 T) 4 078 T LISTAO (+ 2 K : 99 T) 101 T
(- 10 K : 60 T) (97,6 %) (- 2 K : 2 T) (2,4 %)

(b) Prix moyens

ALBACORE en 1976 : F. 4,12 - en 1975 : F. 3,89
LISTAO en 1976 : F. 2,88 - en 1975 : F. 2,91

LISTE DES USINES DE CONSERVES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE

A) CONSERVERIES

- BONTIER STEPHAN - 22, Rue des Usines - 64500 ST-JEAN-DE-LUZ
Directeur : M. STEPHAN
- COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C. I. A.)
B. P. 50 et 7, Rue Marcel Hiribarren
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
Directeur : M. BADIOLA Jean Michel
- COOPERATIVE MARITIME ITSASOKOA (1)
B. P. 1 à CIBOURE
Directeur : M. A. GARCIA
- ELISSALT/ENTREPRISES MARITIMES BASQUES
B. P. 81 à SAINT-JEAN-DE-LUZ
et Route du Golf à CIBOURE
Directeurs : MM. ELISSALT et FAURE
- SO.LU.CO. (Société Luzienne de Conserve)
B. P. 74 et 33, Rue Axular - 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
Directeur : M. ITHURRALDE
- SOUBELET - B. P. 19 et Rue des Usines à CIBOURE
Directeur : M. Robert SOUBELET

B) SALAISONS ET SELS CONSERVES D'ANCHOTS

- CONSERVERIE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN
B. P. 51 et Quartier des Joncaux à HENDAYE
Directeur : M.G. GARCIA
- SOCIETE DE CONSERVES ET SALAISONS DE SARE
B. P. 7 à SARE 64310 ASCAIN
Directeur : M. VANELLI
- SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISONS (SESAL)
Z. I. des Joncaux - 64700 HENDAYE
Directeur : M. BOUANHA

(1) Usine actuellement en arrêt d'activité.

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET DE REPARATIONS N VALLES - BOIS ET ACTIER -
(concernant les navires de pêche pour l'année 1976)

NOM OU RAISON SOCIALE ADRESSE DU CHANTIER	Chantiers ou Ateliers			Navires livrés au cours de l'année		Navires chantier au 1/
	Construc- tion en bois	Réparation bois	Construc- tion acier	Répara- tion acier	Pers- empl.	
HIRIBARREN - CIBOURE SOCOA		10			2	
MARIN - CIBOURE SOCOA	0	50			3	
ATELIER METALLURGIQUE - ANGLET				29	7	
ORDOKI - CIBOURE		1			2	

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1976

MARINS IMMATRICULES AU QUARTIER DE BAYONNE

O R G A N I S A T I O N		N O M B R E	O B S E R V A T I O N S
Sociétés Anonymes	: Nombre	: 0	
	: Nombre de navires exploités	: 0	
	: Personnel embarqué (Officiers)	:	
	: Personnel embarqué (Marins)	:	
	: Personnel à terre	:	
Sociétés à Responsabilité limitée	: Nombre	: 1	
	: Nombre de navires exploités	: 2	
	: Personnel embarqué (Officiers)	: 4	
	: Personnel embarqué (Marins)	: 11	
	: Personnel à terre	: -	
Armements Coopératifs (effectivement propriétaires de leur navire)	: Nombre	: 1	
	: Nombre de marins exploités	: 3	
	: Personnel embarqué (Officier)	: 6	
	: Personnel embarqué (Marins)	: 17	
	: Personnel à terre	: -	
Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même Patron-Pêcheur	: Nombre	: 5	
	: Nombre de marins exploités	: 5	
	: Personnel embarqué (Officiers)	: 9	
	: Personnel embarqué (Marins)	: 10	
	: Personnel à terre	: -	
2) FLOTTE NON INDUSTRIELLE			
: Nombre de patrons pêcheurs	: 270	:	Il est fait largement appel à la main-d'oeuvre espagnole et portugaise pour les bateaux de ST JEAN DE LUZ et sénégalaise pour les bateaux exploités à DAKAR.
	: 270	:	
	: 89	:	
: Nombre de navires	:	:	
: Nombre de marins	:	:	

TABLEAU 17

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITES CONCHYLICOLES

ENSEMBLE MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
16 - 20	12		1	58	2	60
20 - 25	2	3	2	40	28	68
25 - 30	11			44	30	74
30 - 35				40	30	70
35 - 40				40	39	79
40 - 45	4		4	90	48	138
45 - 50	3	5	8	80	52	132
50 - 55	2		2	59	50	109
55 - 60				40	30	70
60 - 65				25	5	20
+ 65						10
	12	05	17	516	314	830

TABLEAU 18

TEMPS DE TRAVAIL

	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
A plein temps..	12	5	17	280	400	680
A temps partiel	-	-	-	150	-	150
Occasionnellement	-	-	-	-	-	-
TOTAUX.....	12	05	17	430	400	830

Plein temps : 90 % du temps au moins consacré à la pêche

Temps partiel : 30 à 90 % du temps consacré à la pêche

Occasionnellement : Moins de 30 % du temps consacré à la pêche

TABLEAU 21

DIPLOMES :1) PECHE NON INDUSTRIELLE :

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	T O T A U X
- Patrons	210	10	220
- Seconds	20	3 3	23
- Mécaniciens	80	15	95
- Marins	450	12	462
- Novices	30	-	30
- MousSES	-	-	-
	790	40	830

2) PECHE INDUSTRIELLE :

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	T O T A U X
- Patrons	2	2	2
- Seconds	1	-	1
- Mécaniciens	2	-	2
- Marins	11	-	11
- Novices	1	-	1
- MousSES	-	-	-
	17	19	17

SITUATION A L'EGARD DES REGIMES DE PENSIONS::

TABEAU 19

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIELLE (nombre)	PECHE NON INDUSTRIELLE (nombre)
Marins et Officiers non pensionnés	117	730
Marins et Officiers pensionnés (1)	-	100
TOTAUX.....	17	830

(1) à quel titre que ce soit : pêche maritime, commerce, marine nationale, locale, E.D.F., G.D.F., etc

TABEAU 20

C A T E G O R I E S	(Nombre)			(Nombre)		
	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officier	Total	Marins	Officier & Patrons	Total
Salaires fixés par convention collective (cadres ...)	-	-	-			
Salaire minimum garanti.....	12	5	17			
Rémunération à la part	-	-	-	430	400	830
TOTAUX	12	5	17	430	400	830

TABLEAU 25

STRUCTURES COOPERATIVES

Les organisations coopératives de ST-JEAN-DE-LUZ sont les suivantes :

COOPERATIVES	Nombre de Coopérat.	Nombre de Navires	Tonnage Total	Nombre de Patrons Officiers Marins Embarqués	Personnel à terre	Chiffre d'Af- faire annuel
- Coopératives d'armement: (Propriétaires de navi- res)	1	3	149 Tx	15		
- Coopératives de gestion: (non propriétaires de navires)						
- Coopératives d'avi- taillement (x)	1				6	
- Coopératives de carbu- rants						
- Coopératives de con- serves (x)	1					
- Coopératives de mare- yage et d'écorage						
- Autres coopératives (glacières...) (x)	1				7	
TOTAUX.....	4	3	149 Tx	15	13	

(x) La même coopérative ITSASOKOA dispose des quatre branches : marée
pêches
conserverie
atelier mécanique

XI - CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES EN COURS

1) BAYONNE

Aucune nouvelle réalisation pour ce port en 1976.

Le Port de plaisance (380 postes d'amarrage) dispose depuis cette année d'une capitainerie.

2) SAINT-JEAN-DE-LUZ

Aucun changement notable, ni pour le port de pêche, ni pour le Port de plaisance en 1976.

3) HENDAYE

Un important port de plaisance est actuellement en cours de réalisation. Un quai terminé fin 1976 et l'aménagement d'une criée sur le terre plein adjacent constituent l'amorce d'un port de pêche dont l'extension est prévue avec le prolongement du quai, l'agrandissement du terre-plein et l'installation d'un outillage portuaire.

Actuellement fréquenté par quelques chalutiers et thoniers, ce port a déjà réalisé en quelques mois de fonctionnement un chiffre d'affaires qui le place en position concurrentielle pour SAINT-JEAN-DE-LUZ.

4) CAPBRETON

Le Port de plaisance de CAPBRETON dispose actuellement de 710 places.

Une infrastructure complémentaire (capitainerie, locaux administratifs) est en projet et verra sans doute le jour en 1977.

=====